



L'assurance maladies graves

Cette protection permet de recevoir une **somme forfaitaire unique libre d'impôt** qui ne réduira pas vos prestations d'autres sources, telles que l'assurance invalidité.

Selon l'assureur et le type de contrat, la prestation sera versée si le diagnostic respecte la **définition** de la maladie.

On compte plus ou moins **25 affections médicales couvertes** dans un contrat de type standard.

Différentes options de **remboursement de primes** sont disponibles du vivant ou au décès (jusqu'à 100%) si aucun diagnostic n'est posé.



Quelques statistiques

Cancer : 1 personne sur 4 décèdera d'un cancer

Cancer : 1 personne sur 2 recevra un diagnostic au cours de sa vie

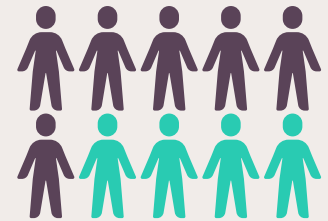
Maladie du cœur : 1 personne sur 4 en sera atteinte

9 familles sur 10 ont des problèmes financiers suite au diagnostic d'une maladie grave

20 % des personnes qui survivent à un cancer font état de restrictions dans leur capacité à travailler jusqu'à 5 ans après le diagnostic

10 000 nouvelles campagnes par jour sont créées sur Go Fund Me*

Source : Société canadienne du cancer / Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada



Probabilité qu'un Canadien atteint d'un cancer survive 5 ans est de :

60 %

Les Canadiens qui subissent un accident vasculaire cérébral (et qui ont été hospitalisés) ont un taux de survie de :

+80 %

Les Canadiens ayant subi une crise cardiaque (et qui ont été hospitalisés) ont un taux de survie de :

95 %

Source : Canada Vie

Ce qui est couvert :

- Soins hospitaliers (médicaments, opération, anesthésie)
- Soins d'un médecin
- Chimiothérapie administrée à l'hôpital
- Radiothérapie

Ce qui n'est pas couvert :

- Soins de réadaptation
- Chimiothérapie à la maison
- Frais de garderie/gardien à domicile
- Certains médicaments sur ordonnance ou traitements alternatifs
- Soins professionnels (acupuncture, massage thérapeutique, yoga)
- Hébergement, transport, repas
- Perte de revenu et celle du conjoint



Comment utiliser la somme perçue?

- Réduire vos dettes et autres soucis financiers pendant que vous vous faites soigner;
- Remplacer, en tout ou en partie, votre revenu ou celui de votre conjoint qui pourrait désirer s'absenter du travail pour prendre soin de vous;
- Obtenir de l'aide à domicile pour vous et votre famille;
- Avoir accès à de nouveaux traitements et médicaments non couverts par les régimes d'assurance santé privés ou publics;
- Payer les frais de transport et de stationnement pour vous rendre à l'établissement de traitement pour recevoir les soins nécessaires.



Épargner ou s'assurer? Quels sont les impacts?



La planification de la retraite va bien au-delà des investissements.
L'assurance maladies graves peut être une solution rassurante pour protéger vos actifs.
Faites l'analyse complète avec votre conseiller en sécurité financière.

Coordonnées de votre conseiller en sécurité financière :

Yvérick Assels, B.A.A., Pl. Fin.
Conseiller en sécurité financière auprès de Novafair
Représentant de courtier en épargne collective
Inscrit auprès du Groupe Cloutier